Le date du jour

C’est avec plaisir que je vous communique les renseignements que vous me demandez dans votre lettre du 15 janvier 201\_ au sujet de M. Robert Touchette.

M. Touchette a effectivement travaillé pendant plus de quatre ans dans notre entreprise, en qualité de typographe. Il a fallu la difficulté de la conjoncture économique, qui nous a contraints à licencier les employés n’ayant que quelques années d’ancienneté, pour que nous nous séparions de M. Touchette.

C’était un employé ponctuel, aimable et méthodique. Il faut de plus souligner la grande conscience professionnelle et l’esprit d’initiative dont il a toujours fait preuve chez nous. Aussi sommes-nous persuadés qu’il serait pour votre entreprise un excellent élément.

Recevez, , l’expression de mes sentiments distingués.

Monique Bertrand

Directrice générale